



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE, DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche

Mission de la stratégie et des systèmes d'information
1 ter avenue de Lowendal
75700 PARIS 07 SP

Suivi par : Mireille TROUPEL
Tél. : 01.49.55.44.61
Fax : 01.49.55.56.17

NOTE DE SERVICE
DGER/MSSI/N2011-2161
Date: 23 novembre 2011

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Date de mise en application : immédiate

Nombre d'annexe : 1

Mesdames et Messieurs les Chefs des services régionaux de la
formation et du développement

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements
publics et privés

Objet : Accompagnement de la réforme du Bac général S spécialité « Ecologie, agronomie et territoires » – Session NORD.

Résumé : Information sur les dates et les modalités de la session d'accompagnement NORD des équipes pédagogiques, pour la mise en œuvre du nouveau référentiel de formation des enseignements spécifiques et de l'enseignement de spécialité « Ecologie, agronomie et territoires » du baccalauréat général S.

Mots-clés : – Session – Accompagnement – Bac S – enseignements spécifiques – enseignement de spécialité

Destinataires

Pour exécution

- Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
- Directeurs de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
- Services régionaux de la formation et du développement
- Services de la formation et du développement
- Établissements publics d'enseignement supérieur relevant du MAAPRAT
- Établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles
- Unions nationales fédératives d'établissements privés

Pour information

- Inspection de l'enseignement agricole

1. PRESENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION

1.1. Objectifs

Cette note de service a pour objectif d'informer les équipes pédagogiques de l'organisation de la session d'accompagnement à la mise en place du nouveau référentiel de formation des enseignements spécifiques et de l'enseignement de spécialité « Ecologie, agronomie et territoires » du baccalauréat général S et d'en préciser les modalités.

1.2. Public cible

Sont conviées à cette action de formation deux personnes par établissement concerné :

- un enseignant de biologie-écologie
- et un enseignant d'agronomie ou un enseignant intervenant dans l'enseignement de spécialité.

Des modalités particulières d'accompagnement seront proposées à la Guadeloupe et à la Martinique.

1.3. Dates et lieux de formation

Deux sessions sont organisées du 30 au 31 janvier 2012 à Paris (Session Nord) et du 7 au 8 février 2012 à Toulouse (Session Sud).

La session Nord (Paris) est réservée aux personnes résidant dans les régions : Alsace, Basse et Haute-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Ile de France, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais, Pays de Loire, Picardie.

Elle se déroulera du lundi 30 janvier 2012 (14h) au mardi 31 janvier 2012 (12h) à :

L'Enclos Rey - 57 rue Violet - 75015 PARIS

L'organisation de cette session est assurée par Christiane BORIN (ENFA) avec la participation de l'Inspection de l'Enseignement Agricole.

1.4. Programme

- Présentation du nouveau programme des enseignements spécifiques et des documents d'accompagnement
- Présentation du référentiel de l'enseignement de spécialité

Les participants sont les porte-paroles des équipes des établissements, mais aussi, après la session, les relais d'information et d'animation dans leur établissement.

2. MODALITES PRATIQUES D'INSCRIPTION

- Modalités d'inscription pour les personnels de l'enseignement public

Les inscriptions s'effectuent uniquement par internet, par les établissements sur le site : <http://www.safo.chlorofil.fr/> selon les procédures habituelles d'inscription à un stage de formation, en saisissant le code action :

Code action session (safo) : 530518/1 pour la Session Nord (Paris)

L'ouverture « en ligne » des inscriptions sera effective dès la parution de la présente note de service.

Clôture des inscriptions : le vendredi 16 décembre 2011

Les frais d'hébergement et de déplacement sont pris en charge par l'ENFA, structure organisatrice, aux conditions et aux tarifs en vigueur.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel « valant invitation » sera adressé aux participants et à l'établissement sur les messageries respectives, accompagné d'informations complémentaires éventuelles (plans d'accès, liste d'hôtels, conditions matérielles...).

- Modalités d'inscription pour les personnels de l'enseignement privé

Une fiche d'inscription est jointe en annexe. Elle n'est pas en format PDF. Il est possible de la remplir directement à partir de l'ordinateur et de la scanner après signature pour faciliter les différents envois.

La fédération CNEAP valide les fiches d'inscriptions des établissements relevant de celle-ci et retourne à l'ENFA l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné (de préférence) sur la messagerie : formation-continue.enfa@educagri.fr

Attention : les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements, non validées par la fédération nationale, ne seront pas prises en compte.

Date limite d'envoi : le vendredi 16 décembre 2011

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel « valant invitation » sera adressé aux participants et à l'établissement sur les messageries respectives accompagné d'informations complémentaires éventuelles (plans d'accès, liste d'hôtels, conditions matérielles...).

Les frais d'hébergement et de déplacement ne sont pas pris en charge par la structure organisatrice (ENFA).

La chef de la mission de la stratégie
et des systèmes d'information



Véronique LE GUEN



Service Formation Continue

Dossier suivi par : Nadine HIRTZLIN

☎ : 05 61 75 32 28

☎ : 05 61 75 03 09

formation-continue.enfa@educagri.fr

Établissements PRIVÉS

Fiche d'inscription

<u>NOM :</u>		<u>Établissement :</u>	
Prénom :		Adresse (postale exacte) :	
Date de Naissance : (à renseigner obligatoirement)		Fax :	
Catégorie :		Mèl Établissement (obligatoire) :	
Grade :		Fédération :	
Mèl Professionnel (obligatoire):		Adresse :	
		Tél. :	
		Fax :	
Vous êtes : <input type="checkbox"/>		Structure organisatrice de l'action : ENFA Toulouse	
Directeur adjoint		Code de l'action (N°SAFO) : 530518/1	
Coordonnateur de la filière		Intitulé : Bac S : nouveau référentiel de formation	
Enseignant		Date : du 30 au 31 janvier 2012	
Autre		Lieu : Enclos Rey Paris	
Motivations de la demande :			
Développement personnel			
Compétences professionnelles			
Nouvelles fonctions			
Nouveaux programmes			
Avis du Directeur de l'établissement		Visa de la fédération	
Favorable <input type="checkbox"/>		Visa de la fédération nationale (CNEAP, UNREP) Visa des fédérations régionales (MFR, IREO) (envoi groupé)	
Défavorable			
Motif du refus :			
Date :		Date :	
Signature et cachet :		Signature et cachet :	